

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Syndicat Mixte

PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE





Présentation du Parc Marin

Le Parc Marin de la Côte Bleue (PMCB) est un syndicat mixte qui rassemble la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, les cinq communes de la Côte Bleue (Martigues, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne et Le Rove), les Prud'homies de pêche de Marseille et de Martigues et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Comité Syndical est constitué des représentants désignés par les membres du Syndicat Mixte, au nombre de 26, dont 9 membres titulaires, 3 membres associés et 14 membres suppléants. La Présidence est renouvelée chaque année et revient à tour de rôle au représentant de l'une des 5 communes fondatrices. L'équipe du PMCB est constituée de 8 agents permanents, renforcée l'été par du personnel saisonnier.

Membres du Comité Syndical

Membres titulaires

Gaby CHARROUX, Maire de Martigues
Christelle BURRIAT, Adjointe au Maire de Sausset-les-Pins
René-Francis CARPENTIER, Maire de Carry-le-Rouet
Michel ILLAC, Maire d'Ensues-la-Redonne
Georges ROSSO, Maire du Rove
Anne CLAUDIUS PETIT, Conseillère Régionale
Christophe MADROLLE, Conseiller Régional
Valérie GUARINO, Conseillère Départementale
Eric LE DISSES, Conseiller Départemental

Membres associés

William TILLET, Premier Prud'homme de pêche de Martigues
Christine PONCHARREAU, Présidente du Comité Régional des Pêches CRPMEM PACA
Thierry GELLI, Premier Prud'homme de pêche de Marseille

Membres suppléants

Sigolène VINSON, Martigues
Mehdi KHOUANI, Martigues
Maxime MARCHAND, Maire de Sausset-les-Pins
Jacques SABATIER, Sausset-les-Pins
Dominique LOUIS, Carry-le-Rouet
Denis GALLICE, Carry-le-Rouet
Christelle ROSSELO-COTI, Ensues-la-Redonne
Constant COUTSOURAS, Ensues-la-Redonne
Paul SABATINO, Le Rove
Michel JAUFFRET, Le Rove
Georges CRISTIANI, Région
Alexandre DORIOL, Région
Danielle MILON, Département
Patrick GHIGONETTO, Département



Personnel du Syndicat Mixte en 2022

Directrice : Alizée Angelini, Marie Bravo-Monin
Secrétaire : Christine Debs
Pêche et réseaux de gestionnaires : Frédéric Bachet
Coordinateur scientifique : Eric Charbonnel
Développement et partenariat : Marie Bravo-Monin

Saisonniers : Julien Bernard, Amandine Lambot, Cédric Amadei, Olivier Berthier, Sacha Corso.
Stagiaires : Lois Amelson, Hugo Ramirez Vandrame, Léa Burriat, Faustine Bovis

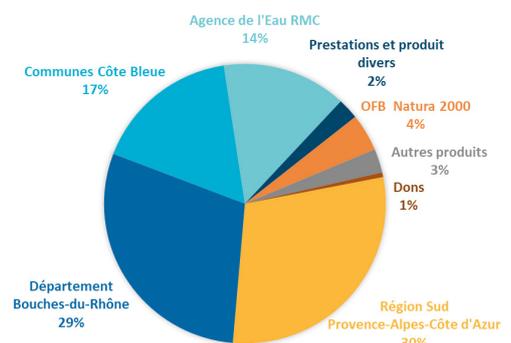
Natura 2000 et grands projets : Benjamin Cadville
Communication et sensibilisation : Anais Royer, Cora Ollier
Gestion des opérations et de la surveillance : Olivier Bretton, Nathan Portes
Adjoint technique mer et littoral : Michaël Coconi

Budget de fonctionnement 2022

- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	170 000 €
- Département des Bouches-du-Rhône	170 000 €
- Communes de la Côte Bleue	97 000 €
- Agence de l'eau RMC	82 755 €
- Prestation études et produits divers de gestion courante	13 916 €
- Office Français de la Biodiversité - animation Natura 2000	25 000 €
- Autres Produits	15 890 €
- Dons	3 100 €

Total

577 661 €



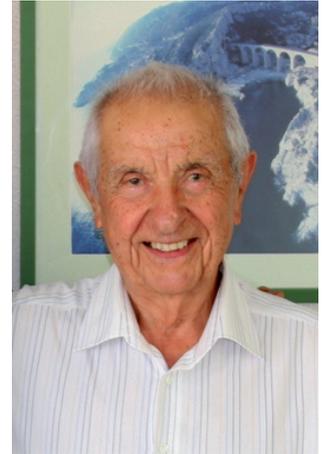


L'année 2022 a été marquée par une restructuration administrative du syndicat mixte avec notamment la mise en place de la dématérialisation, le passage au Régime Indemnitaire des Fonctionnaires de l'Etat (RIFSEEP), l'ouverture au mécénat et aux dons en ligne avec l'obtention d'un rescrit fiscal.

D'un point de vue orientation stratégique, un travail important a été réalisé dans le cadre de l'attribution du Domaine Public Maritime de la Côte Bleue au Conservatoire du Littoral.

Ce travail, réalisé en partenariat étroit avec les élus de la Côte Bleue, le Conservatoire du Littoral et les services de l'Etat, a pour objectif de pérenniser la protection des habitats sous-marins de la Côte Bleue et ceci en continuité avec les terrains protégés à terre.

En 2022, le Parc Marin de la Côte Bleue a aussi fortement été médiatisé et mis en lumière dans la continuité de l'année 2021 et du Congrès Mondial de la Nature. De nombreux médias ont sollicité les agents afin de faire des retours d'expérience sur la bonne gestion et la gouvernance partagée avec les acteurs, notamment les pêcheurs professionnels aux petits métiers.



George ROSSO,
Maire du Rove,
Président du Syndicat Mixte en 2022.



L'année 2022 se clôture sur un nouveau changement de direction. En effet Alizée ANGELINI est contrainte, pour des raisons familiales, de repartir dans sa région du Sud-Ouest. C'est Marie BRAVO-MONIN agent du PMCB en poste depuis plus de 15 ans qui a pris la direction de la structure le 1^{er} décembre 2022.

Diplômée d'un Master en océanographie marine et plongeuse professionnelle, elle est entrée au PMCB en 2007 en tant que responsable pédagogique et assurait les missions de sensibilisation des publics avec notamment les Classes de mer. En 2010, elle intègre l'équipe des écogardes et participe à l'ensemble des missions, en particulier les suivis du milieu, des usages, la coordination et l'encadrement des saisonniers en période estivale et le suivi de différents dossiers comme le Contrat de Baie et le Plan de Gestion. Elle s'inscrit dans la continuité des valeurs de la structure pour le bien commun de la Côte Bleue.

Missions et actions du Parc Marin

Le Parc Marin de la Côte Bleue poursuit depuis 1983 des objectifs de protection du milieu marin, de gestion durable des ressources côtières, de recherche scientifique appliquée et de sensibilisation du public. Il s'agit d'une structure très originale et unique en France, qui repose depuis l'origine sur une coopération étroite entre les collectivités territoriales et les organisations professionnelles de la pêche.

Pour mettre en oeuvre et développer ses actions, le PMCB s'appuie sur les sept grands objectifs stratégiques définis dans son nouveau Plan de Gestion 2020-2030 :

- 1** Renforcer la connaissance du patrimoine naturel marin et littoral de la Côte Bleue ;
- 2** Gérer, protéger et valoriser les milieux naturels marins et littoraux de la Côte Bleue ;
- 3** Valoriser la ressource halieutique et assurer les conditions d'une pêche côtière durable ;
- 4** Favoriser une gestion raisonnée des usages récréatifs liés à la mer et au littoral ;
- 5** Etre le relais des politiques locales pour les procédures et projets concernant le milieu marin et la frange littorale de la Côte Bleue ,
- 6** Répondre à la demande d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement marin ;
- 7** Assurer la gouvernance et la pérennisation de la structure.

Poursuivre la connaissance scientifique du milieu marin et de ses dynamiques d'évolution sous l'influence du changement global

Floraison massive des Posidonies

La Posidonie est une plante à fleur (Magniophyte) qui se reproduit la plupart du temps par simple bouturage, et beaucoup plus rarement, par reproduction sexuée. Elle porte alors des inflorescences à l'automne, qui vont se transformer en fruits qui se détachent et remontent ensuite à la surface de l'eau au printemps et être ainsi disséminés.

Cet été 2022, la vague de canicule sous-marine observée d'août à octobre a provoqué une floraison exceptionnelle de l'herbier de Posidonies, sans précédent en Méditerranée.



Fleur de Posidonie, photo de B. Belloni / GIS Posidonie

Dans la réserve de Carry, la proportion de faisceaux portant une inflorescence est en moyenne de 32%, contre 24% pour le site hors réserve à Sausset.

En extrapolant cette proportion aux 1.050 hectares d'herbiers existants ; ce sont plus de 2 milliards de graines qui seront potentiellement produites sur la Côte Bleue !

Ainsi, l'augmentation des températures peut également avoir un effet bénéfique pour certaines espèces comme la Posidonie, dont la reproduction sexuée par floraison est favorisée, et permet ainsi le brassage génétique de l'espèce.

Vague de mortalité d'invertébrés et de poissons



Squelette dénudé d'une colonie de gorgone rouge à Méjean, photo de S. Ruitton / MIO

Depuis 2012, le Parc Marin suit l'apparition de nécroses sur les gorgonaires rendant leur squelette à nu, et traduisant le réchauffement climatique, dans le contexte actuel du changement global.

Ainsi, le taux de nécroses est estimé chaque année à l'automne sur les 100 colonies de gorgones oranges *Eunicella cavolinii*, dans la réserve de Carry-le-Rouet.

En octobre 2022, le taux de nécroses récentes atteint 28%, du fait de la vague de canicule sous-marine observée depuis août et des températures atteignant 27°C jusqu'à 35 m de profondeur jusqu'à début octobre.

Hormis les gorgones, la canicule sous-marine de cet été a touché d'autres invertébrés, avec des mortalités d'éponges de toilette *Spongia officinalis* et *Spongia sp.* particulièrement entre Méjean et l'Erevine.

Certaines espèces d'oursins ont subi de fortes mortalités, comme l'oursin granuleux *Sphaerechnius granularis* et les oursins irréguliers de sable.

Des mortalités de poissons ont été également observées, avec 16 mostelles retrouvées mortes au niveau de 6 sites le long de la Côte Bleue.

Programme OBSenMer

Le programme OBSenMer est un programme de science participative pour la connaissance du milieu marin. Cette plateforme numérique gratuite permet la collecte, la sauvegarde et le partage d'observations en mer réalisées par l'ensemble des plaisanciers, néophytes, professionnels de la mer ou scientifiques.

Une grande variété d'observations peut être renseignée : mammifères marins, poissons, oiseaux, activités humaines comme la pêche, la pollution ou la plaisance.

Grâce à cette application le Parc Marin de la Côte Bleue peut connaître les observations effectuées par les plaisanciers sur l'ensemble de son territoire.



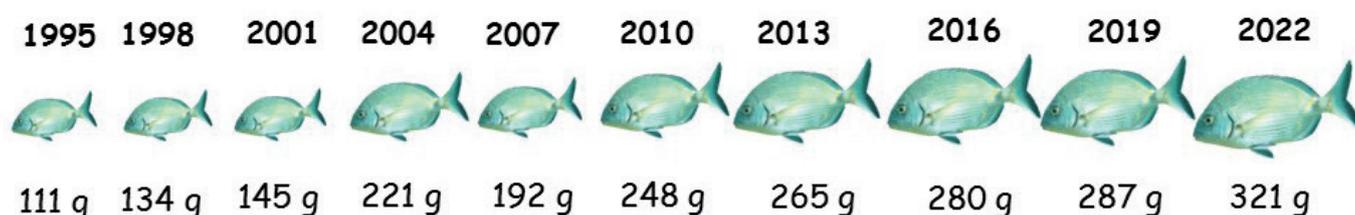
Poursuivre la connaissance des deux Zones Marines Protégées

Suivi triennal des peuplements de poissons de la réserve du Cap Couronne

Durant l'été 2022, l'équipe des plongeurs du PMCB a effectué le suivi des peuplements de poissons de la réserve du Cap-Couronne. Il s'agit de la 10^{ème} campagne de ce suivi, réalisé tous les 3 ans depuis 1995, et qui utilise deux méthodes standardisées complémentaires : les comptages en plongée et les pêches expérimentales en collaboration avec les pêcheurs professionnels du port de Carro.

Ces pêches scientifiques expérimentales montrent clairement un effet réserve et une montée en charge progressive des captures. Les résultats obtenus indiquent que la biomasse (quantité de poissons pêchés) dans la réserve a été multipliée par un facteur 7 entre 1995 et 2019. Le poids moyen des poissons pêchés a été multiplié par 2,9, passant de 111 g en 1995 à 321 g en 2022 et la taille moyenne des poissons a augmenté d'un facteur 1,5 de 17,3 cm à 25,2 cm.

Après 26 années d'existence, ces différences flagrantes traduisent l'efficacité de la réserve sur la capacité naturelle de restauration des peuplements de poissons, qui ne sont soumis à aucune pression de pêche.



Poids moyen x 2,9 – taille x 1,46



Evolution des captures des pêches scientifiques expérimentales de la réserve marine du Cap-Couronne

Faire du territoire du Parc, un « laboratoire de terrain » pour les programmes de recherche scientifique régionaux, nationaux et internationaux et l'étude du changement global

Site atelier pour le projet PolyUKN (polymères Université Konstanz) en Allemagne



Echantillons de plaques de polyéthylènes recyclables

Ce projet, mené par l'Université de Constance (Allemagne), en partenariat avec le PMCB, consiste à suivre la dégradation de nouveaux plastiques recyclables dans l'environnement à long terme.

En mai 2022, trois doctorants Léa Bernabeu, Marcel Eck et Simon Schwab sont venus transporter leurs dispositifs et leurs échantillons dans le cadre de leurs thèses en chimie sur les « matériaux polymères non persistants ».

En effet, pour répondre aux problèmes environnementaux actuels posés par les plastiques conventionnels, de nouveaux matériaux sont nécessaires. Le principal défi consiste à maintenir leurs propriétés mécaniques et autres performances, tout en réduisant leur impact environnemental.

Ce projet vise à développer des matériaux composites de type polyéthylène répondant à ce challenge.

L'étude de cette dégradabilité se fera 1 an après mise à l'eau des échantillons par différentes analyses comme l'étude du biofilm. Les plaques de polyéthylène ont été installées dans la réserve du Cap-Couronne par les plongeurs du Parc Marin à - 25 m de Profondeur.

RENFORCER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL MARIN ET LITTORAL DE LA CÔTE BLEUE

Réunion du Conseil Scientifique du PMCB

Créé en 2001, le Conseil Scientifique du Parc Main a été réactivé et renouvelé cette année. Il se compose de 12 membres et personnalités scientifiques diversifiées, venant de domaines très variés.

Les attributions et missions du CS sont les suivantes : un rôle consultatif ; veiller à la cohérence de la stratégie scientifique ; coopérer avec les réseaux de scientifiques des autres CS ; participer à l'élaboration des programmes d'études et de suivis ; être force de propositions pour le PMCB.

Ecologie benthique Membre d'honneur	Denise BELLAN-SANTINI, Directrice de recherche CNRS Emérite, Institut Méditerranéen d'Océanologie, IMBE. Spécialiste Natura 2000, écologie benthique, membre du CSRPN PACA
Réseaux trophiques des ressources halieutiques	Daniela BANARU, maître de conférences à l'Institut Méditerranéen d'Océanologie, Marseille. Spécialiste des réseaux trophiques des ressources halieutiques
Environnement littoral, aménagements	Mary-Christine BERTRANDY. Experte en environnement, aménagement littoral, pollutions, résidente à Sausset-les-Pins
Pollutions marines, restauration écologique	Marc BOUCHOUCHA, chercheur Laboratoire Environnement Côtier, IFREMER Toulon. Spécialiste des pollutions marines et restauration écologique
Sciences participatives, éducation, sensibilisation	Laurent DEBAS, Directeur de Planète Mer, Marseille. Spécialiste des sciences participatives et sensibilisation
Ichtyologie, écologie marine	Jean-Georges HARMELIN, Directeur de recherche CNRS honoraire, Centre d'Océanologie de Marseille, spécialiste des poissons, AMP, récifs artificiels, écologie benthique
Mammifères marins	Hélène LABACH, Directrice de MICERATI, spécialiste des mammifères marins, docteur vétérinaire basée à La Couronne
Aires Marines Protégées et ressources halieutiques Présidente du Conseil Scientifique	Laurence LE DIREACH, Chargée de recherche, Directrice du GIS Posidonie, Institut Méditerranéen d'Océanologie. Spécialiste AMP, pêche artisanale, poissons
Sciences Humaines et Sociales	Samuel ROBERT, Directeur de recherche au CNRS, Directeur-adjoint d'ESPACE-UMR 7300. Université d'Aix-Marseille Géographe spécialiste du littoral et des interactions Homme/Nature
Ecologie benthique	Stéphane SARTORETTO, Chercheur Laboratoire Environnement Côtier, IFREMER Toulon. Spécialiste du coralligène et herbiers.
Macrophytes, magniophytes marines, écologie marine, archéologie	Marc VERLAQUE, Chargé de recherche CNRS, Institut Méditerranéen d'Océanologie. Spécialiste des macrophytes (algues), herbiers et écologie benthique. Membre du CSRPN PACA. Résident à Carry
Société, culture et histoire	Sigolène VINSON, romancière, journaliste, avocate, élue de Martigues, déléguée au littoral et à l'étang de Berre

Liste des représentants du Conseil Scientifique du PMCB

Lors de la réunion annuelle et dans le cadre du renouvellement de la candidature du PMCB sur la Liste Verte de l'UICN, un travail de réflexion a été proposé aux experts du CS autour de la question « quelles sont pour vous les valeurs principales naturelles, les valeurs culturelles et de services écosystémiques de la Côte Bleue ? ».

Même si cet exercice reste assez subjectif et théorique, il ressort une convergence des experts dans leur perception et leur représentation de ces valeurs.

Transplantation de gorgones



Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'OFB, l'association Palana Environnement et le bureau d'étude CREOCEAN ont été lauréat d'un projet de transplantation de gorgones, avec un site atelier sur la Côte Bleue, vers l'île de l'Erevine.

Une trentaine de gorgones oranges et blanches ont été récupérées arrachées au pied du tombant et recollées avec une résine epoxy spéciale à deux profondeurs différentes. Lors du premier suivi, les taux de survie sont de 100%.

Transplantation de gorgones, photo de Palana Environnement



Nuage de mots des valeurs naturelles



Nuage de mots des valeurs culturelles

Renforcer la protection des milieux marins

Surveillance du territoire et des deux réserves (Carry-le-Rouet et Cap-Couronne)



Surveillance de nuit par un agent du PMCB

La surveillance des deux réserves à protection intégrale du Parc Marin de la Côte Bleue mobilise régulièrement les agents permanents du PMCB.

Cinq agents saisonniers ont été recrutés pour renforcer cette action essentielle entre les mois d'avril et septembre.

La forte présence des agents sur le terrain permet de dissuader les actions de pêche et de mouillage dans les deux réserves.

L'effort de surveillance annuel sur les deux réserves s'élève à **2 143 heures** en 2022, dont 616 heures passées en mer, soit en moyenne **5h44 / jour** de surveillance.

Cette année, sur la réserve de Carry le nombre d'infractions est nettement inférieur à 2021, avec 55 infractions et 43 interventions immédiates.

Sur la réserve du Cap-Couronne, le bilan est de 20 infractions et 5 interventions immédiates.

L'équipe du Parc Marin continue de renforcer ses liens avec les services opérationnels de l'Etat et mène des opérations conjointes avec :

- la Brigade de Sûreté du Littoral
- l'Unité Littorale des Affaires Maritimes
- la Direction Interrégionale de la Mer
- l'Office Français de la Biodiversité
- la Communauté Brigade Fluviale Nautique de Martigues
- le Sémaphore du Cap Couronne Marine Nationale
- la Police municipale et gendarmerie de Carry-le-Rouet



Réunion à l'Observatoire avec les autorités de contrôle de l'Etat

Plongée hyperbare, apnée.

L'équipe des plongeurs professionnels du Parc Marin (7 agents) a réalisé **216 plongées** en scaphandre réparties sur **55 jours**, ainsi que 103 plongées en apnée.

Type de plongée	Nombre de plongée
Suivis scientifiques des espèces : <i>Oursins ; poissons (indice et comptage...)</i>	100
Repérage et enlèvement objets anthropiques (mouillage illégal, épave de navire)	2
Balisage estival des communes (ZIEM, 300 m, chenal, ZRUB, ZIM Méjean)	37
Entretien balisage réserves	38
Suivi Phares et Balises sous-traitance entretien balisage réserves	11
Câbles orange télécom	7
Connect Med; Suivi T°C	18
Opérations nettoyage ports de la Côte Bleue	3

Répartition des plongées 2022 par les agents du PMCB

Remplacement du balisage des réserves marines de la Côte Bleue

Le Parc Marin a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du LIFE Marha pour son projet de faire évoluer le balisage en mer des deux réserves marines classées en Zones de Protection Forte (ZPF) de la Côte Bleue afin de sécuriser le dispositif de balisage, de minimiser tous les impacts sur les fonds marins, et de rationaliser les opérations d'entretien.

Un partenariat a été conclu avec le service des Phares et Balises de la DIRM Méditerranée afin de rendre possible l'entretien de toutes les bouées depuis la surface par leur navire baliseur « Provence ».

Les travaux de changement des corps morts et des lignes de mouillage des bouées des deux réserves se sont déroulés avec succès, confirmant tout l'intérêt et la pertinence du partenariat mis en place.

Navire baliseur «Provence» sur les bouées de la réserve de Carry-le-Rouet



Le Parc Marin : animateur du site Natura 2000 Côte Bleue Marine

Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 «Côte Bleue Marine» FR9301999 a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 31 mars 2014.

Après une seconde période d'animation de 4 ans et à l'issue de la convention technique d'animation et de mise en œuvre du DOCOB pour la période 2018-2021, le Parc Marin a renouvelé sa candidature comme structure animatrice du site Natura 2000 «Côte Bleue Marine».

Seize mesures ont été retenues pour la prochaine période d'animation de 3 ans avec un appui de l'Office Français de la Biodiversité.

Le 11^{ème} Comité de Pilotage a permis de présenter la synthèse du bilan quadriennal d'animation des années 2018 à 2021.

Le temps-agent investi par le Parc Marin sur ces 4 ans est de 1 054 jours, soit l'équivalent de 1,2 ETP/an dédié à l'animation du site Natura 2000.

La réunion a aussi permis de décliner le plan d'action prévisionnel 2022-2025, et d'exposer les actions à mettre en œuvre dès 2022.



11^{ème} Comité de Pilotage pour le site Natura 2000 «Côte Bleue Marine»

Une nouvelle convention technique d'animation Natura 2000 a été établie avec les services de l'Etat et le Parc Marin, et signée par toutes les parties.

Assurer la conservation des habitats et des espèces marines protégés, patrimoniaux ou menacés

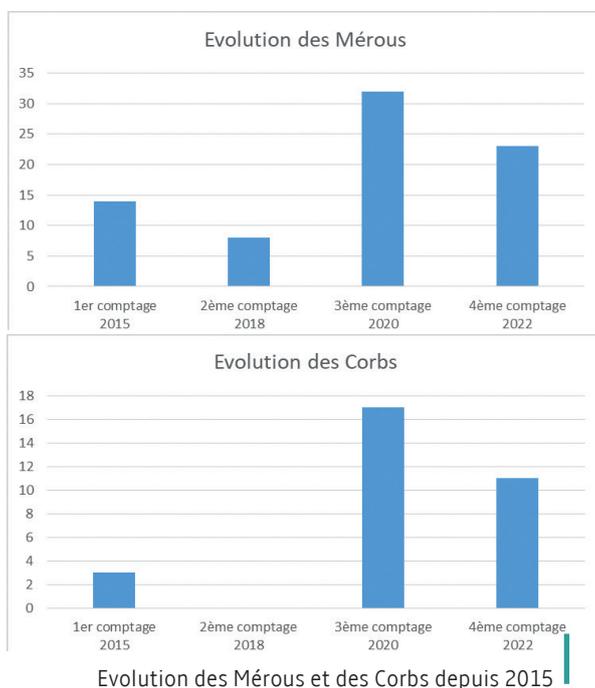
Suivi de l'effet des moratoires Mérou et Corb

Le Parc Marin intervient dans le cadre du programme de surveillance corb et mérou mis en place par l'Etat depuis 2015, permettant de suivre l'effet des moratoires réglementant leur pêche, depuis les arrêtés préfectoraux du 23 décembre 2013.

Sur la Côte Bleue, au niveau des 4 sites de suivi, 23 mérous brun *Epinephelus marginatus* ont été observés en dehors des réserves en 2022, et 11 corb *Sciaena umbra*.

Globalement, on observe une tendance à la hausse des effectifs depuis 2015, et donc un « effet moratoire ». Néanmoins, la probabilité de rencontre est globalement très faible pour le mérou malgré 30 ans de protection, et surtout pour le corb qui reste extrêmement rare.

Hormis les comptages en plongée, le Parc Marin a réalisé une enquête de perception en 2022 auprès de 23 pêcheurs professionnels de la Côte Bleue. Il ressort que 65% des pêcheurs observent une augmentation des effectifs de mérous sur leurs sites de pêche. Pour le Corb, 74% des pêcheurs observent une augmentation des effectifs, et 96% des pêcheurs interrogés sont en faveur de la reconduction des moratoires qui expirent le 23 décembre 2023.



Coopérer dans les réseaux nationaux et internationaux et avec les promoteurs d'aires marines protégées

Echange avec des gestionnaires du Costa Rica

Dans le cadre du projet Duodiversité, une coopération a été mise en place entre la Région Sud et le Costa Rica sur la thématique de la préservation de la biodiversité. Cette coopération a une durée de 3 ans et le Parc Marin de la Côte Bleue y a été associé de manière ponctuelle, suite à une demande de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE).

Ainsi le Parc Marin de la Côte Bleue a été l'hôte d'une délégation de gestionnaires du Costa Rica pendant une journée. Cet échange a été aussi l'occasion d'inviter les acteurs de la Liste Verte de l'UICN afin qu'un retour d'expérience à 2 voix puisse être fait aux gestionnaires du Costa Rica.



Coopération entre la Région Sud et la République du Costa Rica, photo de Franck Pennant/Région

Programme de jumelage avec les îles Kneiss en Tunisie

Un programme de jumelage, ENSERES, a été porté par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) dans le cadre du réseau des Aires Spécialement Protégées d'Intérêt Méditerranéen. Ainsi, le Parc Marin de la Côte Bleue a pu être jumelé avec la future aire marine protégée côtière des îles Kneiss en Tunisie.

Le jumelage a pour objectif d'améliorer la gestion des AMP en valorisant les retours d'expériences des deux territoires. A cet effet, deux échanges de terrain ont pu être réalisés à l'automne avec un déplacement de 2 agents du PMCB en Tunisie et l'accueil d'une délégation de 8 tunisiens sur la Côte Bleue.



Echange de terrain en Tunisie et rencontre avec pêcheurs locaux

L'échange a permis de faire émerger des solutions de gestion transposables d'un site à l'autre. Le jumelage pourra continuer dans les années à venir sur des thématiques précises telles que la gestion durable de la pêche dans l'AMP ou bien l'obtention du label Liste Verte de l'UICN.

UICN Liste Verte Panorama solutions pour la CBD COP 15

SOLUTION 4

The Cote Bleue Marine Park (France, NW Mediterranean): a success story in co-construction with small scale fisheries since 38 years

Solution Provider: Eric Charbonnel, Parc Marin Côte Bleue - Côte Bleue Marine Park

Summary Text:

The Cote Bleue Marine Park (PMCB, France) was created in 1983. This bottom-up initiative is based on an experimental cooperation between local public authorities and professional small-scale fisheries, in order to implement a program for sustainable development of fishing activity, marine environment protection, experimental scientific research and public awareness and education. The territory represents 9 873 ha on 42 km of rocky coastline, including 2 no-take reserves of 295 ha, where all kinds of fishing, mooring and scuba diving are prohibited. The originality is the use of no-take reserves and artificial reefs (both for production purposes and protection against illegal trawling) as complementary tools for conservation of exploited resources and sensitive habitats.

L'UICN et l'initiative de PANORAMA - Solutions pour une planète saine ont sélectionné le Parc Marin parmi les 1 200 cas de bonnes pratiques figurant sur sa plateforme www.panorama.solutions pour l'édition d'une brochure présentant 20 solutions à travers le monde.

Cette brochure a été remise aux participants de la 15^{ème} réunion de la Convention sur la Diversité Biologique COP 15 qui s'est tenue en décembre 2022 à Montréal.

Suivre les activités de pêche et caractériser le potentiel halieutique de la Côte Bleue

Analyse du Risque Pêche dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine et sur les autres sites Natura 2000 de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Après une première version de l'Analyse du Risque Pêche (ARP) réalisée par l'OFB sur le site Natura 2000 Côte Bleue Marine en 2016 pour la pêche professionnelle aux arts trainants (chalutiers, senneurs...), la méthodologie nationale et les matrices de l'IFREMER et du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ont évolué en 2019/2020, nécessitant de refaire complètement cette analyse.

Le Parc Marin a été associé aux travaux pour l'ajustement de l'ARP en fonction des paramètres locaux devant la Côte Bleue. Le PMCB a formulé des propositions d'ajustement, plus cohérentes avec la réalité des activités de pêche pratiquées sur son territoire, en mettant en avant tout le travail réalisé depuis plusieurs décennies et les nombreuses mesures co-construites avec la pêche professionnelle devant la Côte Bleue.



Fileyeur en train de caler son filet maillant, photo de Y. Clavé

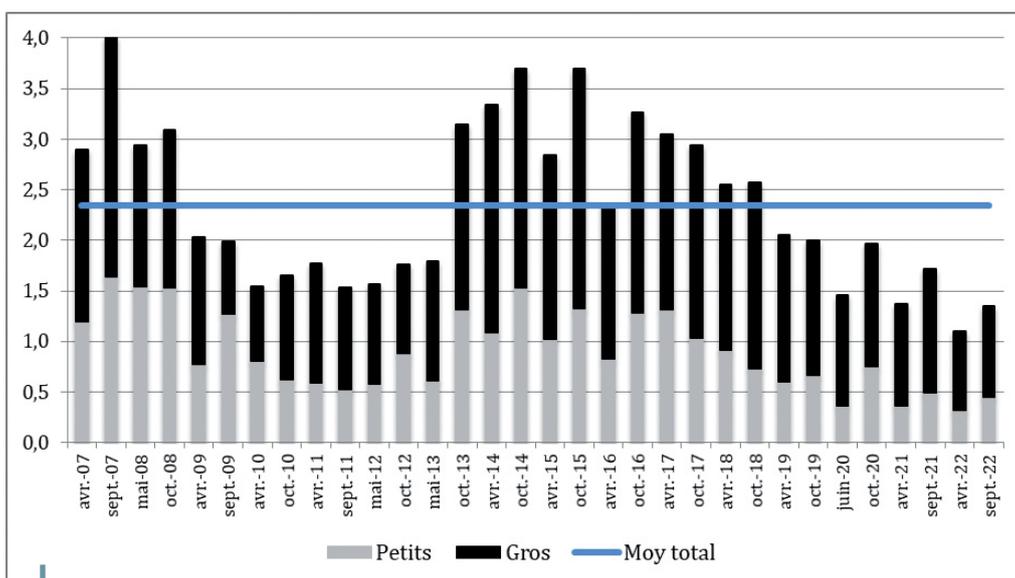
Un Comité de Pilotage (COFIL) Natura 2000 restreint a été organisé en présence des services de l'Etat concernés, des représentants de la pêche professionnelle et des élus du Parc Marin afin d'engager une réflexion collégiale sur les propositions de mesures de gestion à mettre en œuvre pour arriver à atténuer les conclusions du risque pêche à un niveau faible sur les habitats concernés par les activités de pêche professionnelle.

Suivi de l'oursin comestible sur les deux quartiers maritimes de Marseille et Martigues

Ce suivi biennuel des populations d'oursins a été mis en place dès 1994 et concerne 10 sites le long de la Côte Bleue. Les densités enregistrées en 2022, aussi bien au printemps (1,10 ind./m²) qu'à l'automne (1,35 ind./m²) constituent les valeurs les plus basses rencontrées entre 2 saisons de pêche depuis la mise en place en 2007 des comptages sur les 2 quartiers maritimes.

Depuis 2018, les densités sont systématiquement sous la moyenne de la série (2,34 ind./m²) et chutent de façon chronique d'année en année.

Il n'existe actuellement aucune solution de repeuplement à partir de larves ou de juvéniles élevés en éclosérie qui se soit avérée concluante. Face à cette diminution de la ressource à l'échelle de la façade et à un niveau bas des stocks d'oursins, des pistes de gestion sont envisagées par le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins de PACA.



Evolution des densités moyennes d'oursins sur la Côte Bleue entre 2007 et 2022.

Expérimenter des outils de gestion et d'amélioration de la ressource halieutique

Bilan des récifs artificiels du Parc Marin et enquêtes de perception

Dans le cadre du Contrat de Baie de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, le Parc Marin réalise un bilan sur les récifs artificiels de la Côte Bleue en 2022-2023. L'idée est d'établir un bilan du fonctionnement des récifs après plus de 35 ans d'immersion : état général, tenue mécanique, colonisation par le benthos et par les poissons, fonctionnalité écologique, etc.



Récifs artificiels de production de la Couronne, -25m, Martigues

Des comptages en plongée sont prévus sur l'ensemble des 24 récifs de production répartis sur 5 sites, ainsi qu'un suivi par caméra vidéo à différentes saisons (migration saisonnière liée à la reproduction) et des enquêtes de perception auprès des pêcheurs professionnels et des clubs de plongée.

En 2022, il a été réalisé 24 enquêtes auprès de la pêche artisanale et 11 enquêtes auprès des structures de plongée.

Il ressort que 100% des pêcheurs connaissent les récifs et savent qu'il en existe 2 types sur la Côte Bleue (production et protection). 92% pensent que leur effet est très positif sur la biodiversité et 67% indiquent un effet plutôt positif sur leur activité de pêche.

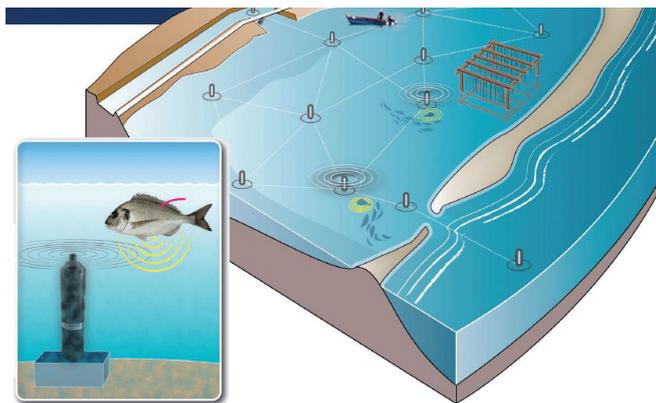
A la question «*Quelle solution pour soutenir la pêche artisanale côtière?*» 27% des pêcheurs répondent qu'il faut respecter la réglementation, 23% qu'il faut instaurer une licence de pêche pour la plaisance et 11% sont d'avis d'instaurer des quotats pour la pêche de loisir, tandis que 9% sont pour la fermeture de la pêche à certaines périodes (arrêt biologique) et 11% pour la création de nouvelles réserves.

Faciliter le fonctionnement des instances, la valorisation et la diversification de la pêche professionnelle artisanale

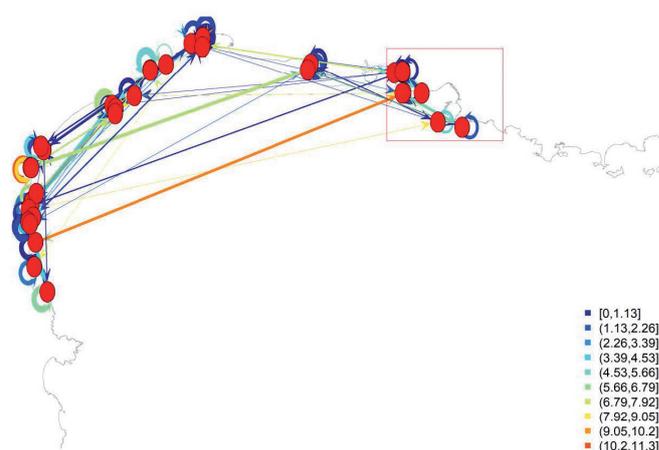
Réunion d'actualité de la pêche sur la Côte Bleue

Le PMCB organise chaque année une réunion avec les organisations professionnelles de la pêche de la Côte Bleue, regroupant également des représentants des services de l'Etat (DDTM13, DIRM Méditerranée, OFB).

Les points saillants de la réunion de 2022 étaient le programme Connect-Med de marquage acoustique de loups et daurades dans le golfe du Lion avec une intervention de J. Bourjea de l'Ifremer ; l'étude en cours et la méthodologie de l'évaluation des incidences de la pêche dans les sites Natura 2000 marins ; la récupération et le recyclage des filets usagés ; les modalités de pêche du poulpe au casier ; et les nombreuses interventions du PMCB en lien avec la pêche : filets perdus, épaves, contre-minages d'engins explosifs, surveillance et infractions constatées, enlèvement des câbles sous-marins ; ... ; et les travaux à venir comme la campagne triennale d'étude de la réserve du Cap-Couronne, la localisation de l'algue invasive *Rugulopterix okamurae*, la médiatisation des actions menées en collaboration avec la pêche professionnelle.



Présentation du programme Connect-Med.



Activité migratoire régionale des daurades d'avril à octobre

Recueillir les données sur les usages récréatifs sur la Côte Bleue

Comptages et enquêtes des pêcheurs sur les roches du large

Depuis l'automne 2010, le PMCB comptabilise les bateaux de pêche récréative sur les roches profondes au large de Carry-le-Rouet (Catchoffe, Bois et Plaine), réputées pour leur richesse en Sparidés (daurade, sars et pageot) durant la période de fraie.

En 2022, le pic de fréquentation a été atteint le 11 novembre, avec le recensement d'une centaine de bateaux en simultanément.

Parallèlement à ces comptages, des enquêtes de pêche sont également menées par le PMCB, avec 35 enquêtes réalisées cet automne et 60 en 2021, portant sur les pratiques, les perceptions, le mouillage, la réglementation, les captures et les aspects sociaux.

Le suivi de la fréquentation à long terme des roches du large s'inscrit dans les indicateurs de l'évaluation des reports d'usages à l'échelle de la rade de Marseille. Mais aussi compte tenu des enjeux de gestion vis-à-vis de la conservation des ressources et vis-à-vis des habitats, en particulier des gorgones rouges *Paramuricea clavata*, qui sont probablement les plus grandes en Méditerranée (taille humaine de 1,8 m de hauteur, longévité de 200 ans d'après les spécialistes).



Enquête au près des pêcheurs de loisirs des roches du large



Daurades royales pesées et mesurées



Regroupement de pêcheurs de loisirs sur le site de la Catchoffe



Gorgones rouges géantes de la Catchoffe
Photo de F. Holon

Aider à maîtriser les impacts environnementaux des usages récréatifs en mer et sur le littoral

Réunion des clubs et structures de plongée de la Côte Bleue

Le PMCB a organisé une réunion le 31 mars 2022 avec l'ensemble des clubs de plongée de la Côte Bleue. 10 structures étaient présentes.

Les intérêts du PMCB d'une collaboration en sciences participatives avec les centres de plongée sont multiples :

- suivi du milieu et veille écologique (effet du réchauffement, espèces thermophiles, nécroses gorgones, phénomènes anormaux de mortalité, apparition d'espèces exotiques, signalement de filets perdus, d'épaves, etc) ;
- connaissance pour l'inventaire de la biodiversité (par exemple il existe 264 espèces de poissons sur la Côte Bleue), le cycle de vie des espèces ;
- suivi de la restauration d'espèces règlementées et l'efficacité du moratoire mérou/corb, grands témoins de la qualité globale du milieu « quand le mérou va tout va » ;
- concertation et échanges avec les plongeurs, qui sont des sentinelles car sous l'eau au quotidien.



Club de plongée de la Côte Bleue et ses plongeurs à l'eau

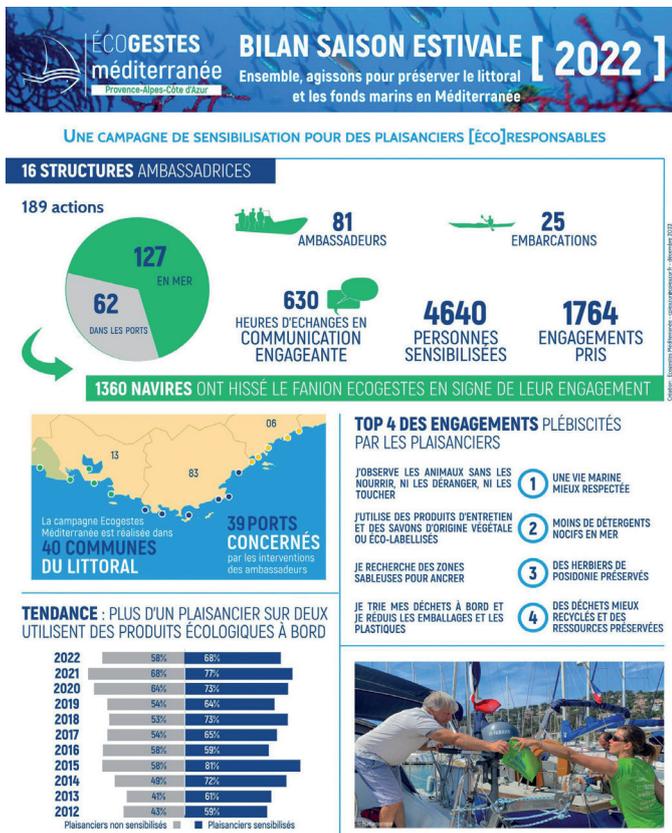
Plusieurs sujets ont été évoqués surtout sur les amarrages fixes des sites de plongée permettant d'éviter le mouillage répété et la dégradation des fonds sensibles.

Lors de cette réunion, Laura Barth de Septentrion Environnement, coordinatrice de POLARIS, a également expliqué la démarche de veille environnementale aux 12 encadrants de structures de plongée qui étaient représentées.

Campagne Ecogestes pour la Méditerranée

Pour la 18^{ème} année consécutive, le Parc Marin participe à la campagne « Ecogestes pour la Méditerranée » initiée par la Région PACA et l'Agence de l'Eau RMC.

En 2022, les agents du PMCB ont sensibilisé 312 plaisanciers (100 bateaux) au cours de 16 jours de terrain, en mer et au port.



Ces personnes se sont vues remettre un livret Ecogestes, des plaquettes du Parc Marin ainsi qu'un fanion marquant leur engagement à poursuivre et renforcer leur comportement respectueux du milieu marin.

L'association AIEJE d'Ensuès-la-Redonne, participe à la campagne depuis 2002 et intervient sur la partie Est du Parc Marin entre Carry-le-Rouet et l'Estaque. L'association Ecoute ta planète de Sausset-les-Pins, participe à la campagne sur la partie Ouest du Parc Marin. Depuis 5 ans, un partenariat a été mis en place avec ces deux structures d'éducation à l'environnement pour homogénéiser la collecte de données propre au territoire, notamment sur l'étude de la fréquentation des fonds de calanques.

Depuis l'origine, le PMCB défend la campagne comme un outil de gestion à part entière dans la lutte contre la dégradation des habitats sous-marins.



Fanion Ecogestes remis aux plaisanciers engagés

Participer aux schémas et stratégies territoriales

Atlas de la biodiversité marine de la Métropole



La Métropole a lancé en 2022 l'élaboration de son atlas de la biodiversité marine et la première réunion d'avancement a eu lieu à la station marine d'Endoume le 23 juin. La démarche est pilotée par les scientifiques du GIS Posidonie et les chercheurs seniors de l'Institut Méditerranéen d'Océanologie MIO. Le Parc Marin est également associé à la démarche pour fournir les études et éléments de diagnostic sur le territoire de la Côte Bleue.

Collaborer avec les services de l'Etat et avec les collectivités territoriales

Aide à la création/révision et publication du plan de balisage de la commune de Sausset-les-Pins

A la demande de la ville de Sausset-les-Pins, le Parc Marin a travaillé sur la mise en place pour la saison estivale 2023, d'une Zone Interdite aux Engins à Moteur et au Mouillage (ZIEM/ZIM) dans l'anse du Grand Rouveau en vue d'une utilisation plus sécurisée du plan d'eau et de répondre aux forts enjeux de protection des habitats sous-marins de la zone.

Un projet de plan de balisage et d'arrêté municipal ont été élaborés à destination de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Projet de Zone Interdite aux Engins à Moteur et au Mouillage dans l'anse du Grand Rouveau



Balisage estival des communes de la Côte Bleue

Depuis 2014, le Parc Marin apporte son soutien aux communes de la Côte Bleue pour le suivi administratif de leur marché public de gestion du balisage de la bande des 300 mètres, le suivi technique de la mise en place, du retrait et de l'entretien du balisage estival.

En 2022, le Parc Marin a suivi et assisté aux travaux de pose et dépose par le prestataire TSM3D du balisage écologique estival des communes d'Ensuès-la-Redonne et de Martigues.

Il a également suivi et assisté les travaux de création de la ZIEM/ZIM dans la calanque de Figuerolles, pour le nouveau plan de balisage estival de la ville du Rove.

Il a travaillé conjointement avec la société nautique de la Vesse pour la confection des lignes de mouillage écologiques des bouées et la typologie du matériel à utiliser.



Zone Interdite au Mouillage et aux Engins à Moteur dans la calanque de Figuerolles au Rove

Gestion des échouages

Deux dauphins bleu et blanc *Stenella coeruleoalba* ont été signalés échoués morts en 2022 sur la commune de Martigues. Le premier mesurait 1,3 m environ, et le second 1,8 m.

L'association MIRACETI et les services techniques de la mairie de Martigues sont intervenus pour la prise de données et l'enlèvement des carcasses. L'entreprise Vetofish a effectué une dissection complète et des prélèvements sur le deuxième individu.



Dauphin bleu et blanc échoué au Tamaris, Martigues

Deux tortues caouanne *Caretta caretta* ont été signalées mortes à Carro et sur la commune d'Ensuès-la-Redonne. L'état de décomposition des tortues était avancé, et les données morphométriques ont été transmises au CESTMED, chargé de la coordination du réseau échouage.

Un poisson silure *Silurus glanis* de 2 mètres de long a été retrouvé échoué mort fin 2022 par un agent du parc marin sur le site des Tamaris à Martigues. Ce poisson carnassier d'eau douce peut atteindre jusqu'à 3 m de long! Des rassemblements importants de silures sont découverts dans le Rhône chaque année.



Silure échoué au Tamaris, Martigues

Associer le PMCB aux décisions d'aménagements du littoral et suivre les impacts de ces projets

Formulation d'avis techniques sur sollicitation des services de la DDTM des Bouches-du-Rhône pour l'évaluation des incidences des manifestations nautiques au titre de Natura 2000

L'évaluation des incidences Natura 2000 est un des outils de la préservation des milieux et des espèces d'intérêt communautaire présents au sein des sites Natura 2000. Elle a comme objectif de vérifier la compatibilité d'une activité avec la conservation à long terme du patrimoine naturel local.

Plus précisément :

- de prévenir d'éventuels dommages;
- de vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire;
- ou d'adapter les projets de manière à éviter de telles atteintes.

En 2022, le Parc Marin a été sollicité par les services de la DDTM13 pour émettre des avis techniques sur des projets et manifestations nautiques, tels que:

- 4 opérations de fouilles archéologiques sous-marines;
- 2 compétitions de pêche sous-marine;
- 17 concours de pêche en bateau;
- 29 régates de voiliers...

Ces projets, fouilles archéologiques et manifestations nautiques ont reçu un avis technique favorable, accompagné de modifications, recommandations et de prescriptions pour le maintien du bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

**FORMULAIRE SIMPLIFIE D'EVALUATION
DES INCIDENCES NATURA 2000**

Pour les manifestations nautiques



Qu'est ce qu'un site Natura 2000 ?
Il s'agit d'un site d'intérêt majeur pour sa biodiversité, qui a été identifié au niveau européen pour la valeur des habitats naturels et des espèces végétales et animales qu'il abrite. L'ensemble des sites constitue le réseau Natura 2000.

Qui remplit ce formulaire ?
Ce formulaire est à remplir par l'organisateur de la manifestation, en fonction des informations dont il dispose (rubrique « où trouver l'information sur Natura 2000 ? » page 12). Il fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre l'absence d'incidences ou leur caractère négligeable.

Formulaire simplifié d'évaluation des incidences Natura 2000 à retrouver sur le site internet <https://cotebleuemerine.n2000.fr>

RÉPONDRE À LA DEMANDE D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT MARIN

Favoriser les missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement marin sur l'ensemble du territoire de la Côte Bleue

Poursuite des stages de découverte du milieu marin et des animations ponctuelles



Rencontre des élèves avec les pêcheurs professionnels de Carro

L'objectif des stages de découverte est de sensibiliser les enfants au milieu marin, de leur faire mieux connaître leur environnement quotidien et de les inciter à la réflexion quant aux enjeux littoraux locaux.

Cette année, 19 classes y ont participé, soit 511 élèves répartis sur 68,5 journées.

En 2022, les écoles de la Côte Bleue se sont succédées selon le calendrier suivant :

- 4 classes de **Martigues** du 7 mars au 28 mars - Ecoles Aupècle, H. Tranchier et la Couronne
- 2 classes de **Carry-le-Rouet** du 31 mars au 29 avril - Ecole Simone Thoulouze
- 2 classes de **Châteauneuf-les-Martigues** du 2 au 24 mai - Ecoles F. Foesser et J. Jaurès
- 3 classes de **Ensuès-la-Redonne** du 16 mai au 17 juin - Ecole Frédéric Mistral
- 2 classes de **Châteauneuf-les-Martigues** du 2 au 26 septembre - Ecoles R. Salengro et R. Perrin
- 3 classes du **Rove** du 15 septembre au 6 octobre - Ecole F. Bessou
- 3 classes de **Sausset-les-Pins** du 27 octobre au 10 novembre - Ecoles V. Hugo et J. Ferry

En plus de ces classes de mer, 16 groupes ont fait une demande d'animations ponctuelles, représentant environ 300 participants sensibilisés.



Présentation des élèves de leur AME aux autres enfants de l'école de Carro

Accompagnement des Aires Marines Éducatives sur le territoire du PMCB

Depuis 2019, une Aire Marine Educative est labellisée sur le site de l'Anse d'Arnettes à Carro. Financé par la mairie de Martigues, le PMCB est référent de la classe de CM2 de M^{me} Malet, de l'école primaire de Carro sur cette AME.

Cette année, 20 enfants de cette classe ont pu participé à 8,5 journées dédiées au projet. L'année a été conclue par une journée de sensibilisation pour tous les autres enfants de l'école, avec des ateliers adaptés aux différents niveaux.



Logo de l'AME de Carro dessiné par les élèves

Poursuivre les visites guidées de surface dans la réserve de Carry-le-Rouet

En 2022, 434 personnes ont participé aux visites guidées estivales de la réserve marine, dont 304 participants libres et 130 participants issus de groupes (centres de loisirs, centres aérés, etc.).

Cette année, beaucoup de désistements et d'annulations ont été liés aux mauvaises conditions météorologiques ou à la pollution des eaux après plusieurs épisodes orageux répétés (près de 200 personnes désistées) représentant environ 35% des inscrits.

L'objectif de sensibilisation est atteint, avec l'observation en direct de l'effet réserve ainsi qu'une prise de conscience de la nécessité de préserver le milieu marin.



Notions de classification marine expliquée aux participants

Participation aux manifestations locales

En 2022, environ 285 personnes ont été sensibilisées au milieu marin et renseignées sur les actions du PMCB à l'aide d'un stand d'information, comme à l'occasion de :

la Fête de la Mer de Sausset, les Oursinades et la Fête du Port de Carry, un stand de sensibilisation à Total et plusieurs actions de ramassage de déchets en partenariat avec Clean My Calanques, les Perles de la Côte Bleue et les municipalités d'Ensuès-la-Redonne, le Rove, Carry et Sausset...

Près de 987 personnes ont également été sensibilisées au PMCB et ses actions au cours d'une présentation en salle notamment lors :

- Du meeting LifePlatformDu Forum sur l'Economie bleue
- Du Comité de pilotage du site Natura 2000
- De l'assemblée générale du Groupe d'Etude des Mérus
- De diverses réunions, colloques, forums et ateliers d'échanges...



Stand PMCB à l'Office du tourisme de Carry durant les Oursinades

Programmer des expositions, ateliers et conférences à l'Observatoire du Parc Marin

Les ateliers ludiques des jeudis de l'été ont revu le jour en 2022. Six journées ont été planifiées, regroupant un total de 46 participants.

Le PMCB a proposé des ateliers thématiques notamment sur le plancton, l'identification des animaux marins, la biodiversité dans tous ses états et un atelier sur l'art et la mer.

Cette dernière thématique a été créée à l'occasion d'un week-end d'exposition artistique, organisée à l'Observatoire avec pour thème « La Côte Bleue et la Mer ». Cet évènement inédit a regroupé 10 artistes de la Côte Bleue et alentours venus exposer leurs œuvres du 5 au 7 août. Ce sont 60 personnes qui sont venues visiter cette exposition.



Atelier dessins et coloriages lors d'un Jeudi de l'été

Améliorer la communication des actions du PMCB pour une meilleure visibilité

Refonte du site Internet du PMCB et réseaux sociaux



En 2022, un travail important de création de contenu pour les réseaux sociaux a été réalisé. Une page Facebook, Instagram et LinkedIn ont été créées, ce qui a permis d'augmenter la visibilité du PMCB auprès d'un plus grand public.

Plus de 2 000 personnes se sont abonnées aux réseaux sociaux du PMCB, souhaitant mieux connaître l'actualité de manière régulière.

Ce moyen de communication s'ajoute à la sensibilisation faite sur le nouveau site internet du Parc Marin, permettant la transmission d'informations importantes sur les problématiques du territoire, de sa faune et sa flore.

La fréquentation du site internet pour l'année 2022 représente un total de 33 518 consultations de pages pour 11 337 utilisateurs.

<http://parcmarincotebleue.fr>

Visuel réalisé sur l'oursin comestible publié sur les réseaux sociaux

Permettre le fonctionnement de la structure et des instances de décision

Evolution du régime indemnitaire des agents



Le Parc Marin a souhaité faire évoluer le régime indemnitaire de ses agents en s'alignant sur le régime des agents de la fonction publique d'Etat, afin d'harmoniser les salaires en fonction des groupes de métiers.

En parallèle, il a été proposé aux agents de contribuer financièrement à leur protection sociale de manière mensuelle.

Dématérialisation et passage à la nomenclature M57



Dès fin 2021, le Parc Marin s'était engagé à passer à la dématérialisation, ainsi en 2022 elle a été effective et a permis d'alléger les procédures. Cependant cette évolution a demandé un travail important et une adaptation des méthodes passées.

Dans la lignée, il a été décidé de s'engager dans la dématérialisation des actes qui sera effective en 2023. Cette évolution a été faite en parallèle du passage de la comptabilité M14 à la comptabilité M57 qui sera obligatoire en 2024. Mais le Parc Marin de la Côte Bleue a souhaité anticiper ce passage.

DU et RPS

Le Parc Marin de la côte Bleue s'est engagé dans la réalisation de son Document Unique d'Evaluation des risques professionnels accompagné d'une analyse des Risques Psychosociaux afin de répondre aux obligations réglementaires.

Ce travail a été réalisé par le Pôle Prévention et a permis de faire émerger de nombreuses pistes d'actions afin de diminuer les risques liés au travail et les risques psychosociaux.

Mécénat et don en ligne



Comme prévu en 2021, le Parc Marin a finalisé la demande de rescrit fiscal et a reçu une autorisation de la part de la préfecture quant à l'émission de reçus fiscaux.

Ainsi, un premier don de 3 000 euros a été réalisé dans le cadre de la course de nage du Défi de Monte Cristo de la part de l'entreprise Ponticelli, et permettra de contribuer aux actions courantes du PMCB.

Un lien en ligne a aussi été ouvert sur le site internet et les réseaux du PMCB, facilitant ainsi les possibilités de dons.

Lien vers «Le Don en ligne» permettant d'effectuer directement un don au PMCB

Recrutement de la nouvelle directrice du Parc

Pour des raisons familiales, Alizée ANGELINI est amenée à retourner dans le Sud-Ouest après dix-sept mois à la tête du PMCB. Ainsi, une nouvelle procédure de recrutement a été lancée à compter de juillet 2022 et a abouti en octobre 2022.

17 candidatures ont été reçues et ont fait l'objet d'une analyse multicritères au regard de leur conformité avec la fiche de poste et de l'expérience des candidats. Cette analyse complète des candidatures a été transmise à tous les membres du jury, et le processus de classement a permis de sélectionner 3 candidats.

A l'issue de l'audition de ces derniers candidats, le choix s'est porté sur Marie BRAVO MONIN, agent en fonction au PMCB depuis 15 ans. La nouvelle directrice du Parc Marin a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2022.



Marie Bravo Monin, nouvelle directrice du PMCB

Examiner les possibilités d'évolution juridique ou statutaire du Parc Marin de la Côte Bleue

Conservatoire du Littoral : démarche de délégation gestion du Domaine Public Maritime (DPM)



Le Parc Marin étudie depuis plusieurs années l'évolution de son statut juridique afin de consolider son ancrage territorial. Ainsi courant 2021, il a été décidé d'approfondir le travail d'affectation du DPM au Conservatoire du Littoral. Cette affectation permettra un transfert de certaines prérogatives sur le DPM ainsi que la possibilité de nommer des gardes du littoral commissionnés « police de l'environnement ».

Dès le mois de février 2022, le Parc Marin a accueilli une stagiaire d'école ingénieur Lois AMESLON qui a réalisé un travail très rigoureux en vue de cette affectation pendant 6 mois.

Son travail avait pour objet la réalisation de l'étude préalable à l'affectation du DPM ; ainsi un important travail bibliographique et de recherche a été fait, afin de présenter le cadre d'intervention et les objectifs de l'étude, puis de présenter le site de la Côte Bleue tant au niveau de la gestion que de l'environnement et des écosystèmes.

Afin de proposer des scénarios d'affectation, des réunions ont été réalisées avec le Conservatoire du Littoral, les élus de la Côte Bleue, les membres du Comité Syndical et les services de l'Etat. Ces réunions ont permis de faire émerger plusieurs scénarios qui ont été intégrés à l'étude.

L'étude préalable est désormais dans les mains du Conservatoire du Littoral et servira à l'instruction du dossier qui prendra plusieurs années.

Formation préalable au commissionnement en milieu naturel

Deux agents du Parc Marin de la Côte Bleue ont participé à la « Formation préalable au commissionnement en milieu naturel » à La Garde (Var).

Ce commissionnement offre aux agents des collectivités territoriales la compétence d'intervenir au regard du Code de l'Environnement sur l'accès à la nature via les véhicules terrestres motorisés (L. 360-1 du Code de l'Environnement) et sur la protection du patrimoine naturel via les espèces protégées (L. 415-1 du Code de l'Environnement).

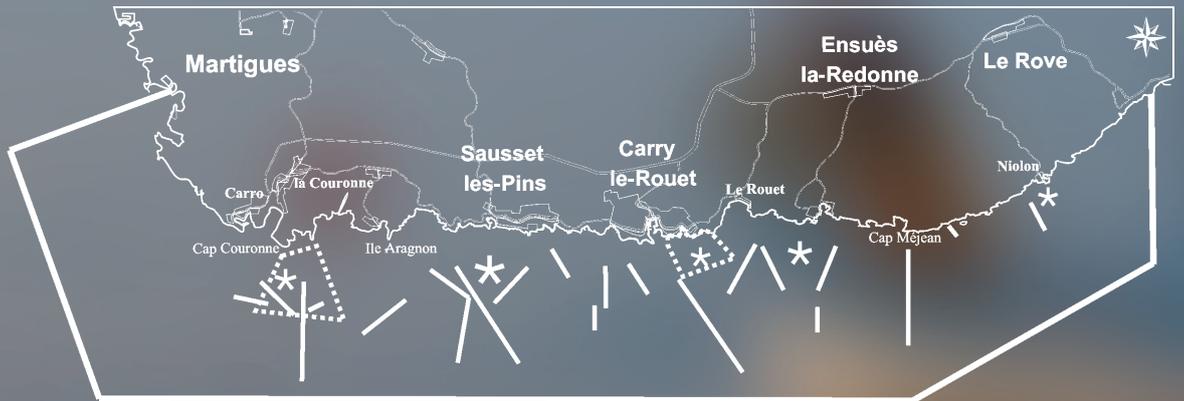


Formation préalable au commissionnement en milieu naturel, sur le site de la colle noire au Pradet

Le Parc Marin de la Côte Bleue est un établissement public qui poursuit depuis 1983 des objectifs de protection du milieu marin, de gestion des ressources côtières, de recherche scientifique, et de sensibilisation du public.

Le Syndicat Mixte regroupe :

*Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ;
Les cinq communes de la Côte Bleue :
Martigues, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet,
Ensuès-la-Redonne et le Rove ;
Le Comité Régional des Pêches Maritimes et
des Elevages Marins Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
Les prud'homies de Marseille et de Martigues.*



- Légende :**
- Limites de la concession du Domaine Public Maritime accordée au Parc Marin de la Côte Bleue
 - ▤ Zones Marines Protégées (Réserves marines)
 - * Localisation des sites de récifs artificiels de production
 - Localisation des radiales de récifs artificiels de protection



Avec le soutien de :



**PARC MARIN
CÔTE BLEUE**

Syndicat Mixte
PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE
Observatoire - 31, avenue Jean Bart
Plage du Rouet - B.P. 42
13 620 CARRY-LE-ROUET
Tél : 04.42.45.45.07
<http://www.parcmarincotebleue.fr>
<http://cotebleuemarine.n2000.fr>

Directrice de la publication : M. BRAVO MONIN
Rédaction : C. OLLIER, A. ROYER, M. BRAVO-MONIN, F. BACHET,
E. CHARBONNEL, B. CADVILLE, O. BRETTON, N. PORTES, M. COCONI
Crédits photos : Parc Marin de la Côte Bleue sauf mention contraire
Réalisation : C. OLLIER
Imprimé sur du papier certifié PEFC